



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 28 octobre 2025
Nombre de conseillers présents : 27	
Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 8 pouvoirs	

SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Chaptuzat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN)

Absents ayant donné un pouvoir :

David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS, Roland GENESTIER a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Matéo MOREL, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Marc CARRIAS, Catherine CUZIN, Stéphane HOUSSIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Stéphane CHABANON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_174 : Economie - Avis sur l'enquête publique préalable à la réalisation d'un crématorium pour animaux

Autres domaines de compétences - Vœux et motions

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu l'arrêté préfectoral n°20251579 du préfet du Puy-de-Dôme prescrivant l'ouverture d'une consultation du public relative à une demande d'autorisation environnementale déposée par la société Crémadôme concernant le projet de création d'un crématorium pour animaux de compagnie sur le territoire de la commune d'Aigueperse,

Considérant que l'avis de la communauté de communes est sollicité pour ce genre de projets,

Le dossier de consultation publique est présenté à l'assemblée, et il est demandé au conseil communautaire d'émettre un avis sur le projet.

→ Le conseil communautaire, avec 34 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention décide d'émettre un avis favorable à la réalisation de l'équipement faisant l'objet de la consultation publique.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme
À Aigueperse, le 18 novembre 2025

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHABANON
Signé électroniquement

Le président,
Claude RAYNAUD
Signé électroniquement